

FICHE FORMATEUR N°

À votre avis

► Objectifs pédagogiques :

- identifier les différents champs dans lesquels les femmes subissent une inégalité
- acquérir des connaissances sur les droits des femmes
- comprendre l'importance des particularismes socioculturels des différents pays européens
- développer une ouverture culturelle à l'égalité
- identifier les représentations, les stéréotypes et les préjugés sur le rôle des hommes et des femmes

► Objectifs transversaux :

- susciter une réflexion autour de l'identité d'un pays
- échanger, débattre
- justifier son point de vue ; exercer son esprit critique
- lire une image
- développer sa créativité
- comprendre une chronologie et se situer dans le temps
- identifier des événements-clés de l'histoire française
- connaître le vocabulaire politique
- effectuer des recherches à l'aide des TIC

► Activités possibles :

- **A1** : tester ses connaissances, décrire une image et donner son point de vue
- **A2** : lire un texte traitant de la place de la femme au sein de la famille et répondre à des questions de compréhension
- **A3** : identifier les événements clés des droits des femmes en France
- **A4** : comparer des données sur l'égalité des droits des femmes et des hommes entre les pays de l'UE

► Mots clés et notions abordées :

vocabulaire politique et juridique : droit de vote, déclaration universelle des Droits de l'Homme, vocabulaire statistique : pourcentage, moyenne

► Mode :

oral/écrit, individuellement en sous-groupe, en groupe

► Outils et supports :

Frise chronologique, dessin, quizz

Activité 1 [A1] : Décrire une image et donner son point de vue

Exercice 1 [E1] : Tester ses connaissances sur l'égalité des droits des femmes et des hommes en Europe

Cochez la bonne réponse.

1. Depuis quelle date les femmes ont-elles le droit de vote ?

En France :

1789

1936

1944

Beaucoup de pays ont donné le droit de vote aux femmes juste après la seconde guerre mondiale. La Finlande avait été en avance en légiférant en 1907. La France est parmi les dernières en le déclarant si tard.

2. Depuis quand les femmes peuvent-elles exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari ?

En France :

1935

1956

1965

3. Depuis quand la contraception est-elle autorisée :

En France :

1946

1967

1972

Il s'agit de la loi Neuwirth. Celle-ci est autorisée mais n'est pas remboursée par la sécurité sociale. L'avortement reste, lui, interdit jusqu'à l'adoption de la loi Veil en 1975.

4. A qualification égale, le salaire d'une femme est inférieur à celui d'un homme :

Vrai. En 2006, la France s'est dotée d'une nouvelle législation pour atteindre enfin l'égalité salariale. L'article 119 du traité de Rome de 1957 évoquait déjà l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Exercice 2 [E2] : Observer un dessin, le décrire et donner son point de vue

A/
En binôme ou en sous-groupes

A VOTRE AVIS...



Observez ce dessin. Décrivez-le (personnages, couleurs, texte, intention). Selon vous, que représente-t-il ? A quoi fait-il référence ? Donnez vos impressions. Notez vos réponses.

B/ En grand groupe

Temps d'échange et de restitution

- Chaque groupe présente sa description et sa perception du dessin puis essaie de dégager la problématique posée ;
- Les autres groupes réagissent, donnent leur avis ;
- Le groupe choisit la description et la problématique qui lui semble la plus pertinente ou construit une description et une problématique communes

Activité 2 [A2] : Lire un texte traitant de la place de la femme au sein de la famille et répondre à des questions de compréhension

Exercice 1 [E1] : Lire un texte et relever les idées essentielles
Individuellement

A/

Lisez attentivement le texte suivant :

En 1954, la famille française est fondée sur le mariage. Une femme ne peut exercer une profession sans l'autorisation de son mari. Après 1960, la femme s'émancipe. Elle partage l'autorité parentale avec le père et acquiert, par son travail salarié, une indépendance financière.

Aujourd'hui, le mariage reste le modèle dominant puisque 86% des couples sont mariés. Mais les mariages sont plus tardifs et moins fréquents. D'une part, les jeunes quittent plus tard le foyer familial à cause des études. D'autre part, un mariage sur trois s'achève par un divorce. L'évolution des mentalités fait que depuis 1970 les unions libres se multiplient. Les naissances hors mariage sont passées de 11% en 1980 à 38% aujourd'hui.

Extrait de « Les transformations de la vie quotidienne des Français depuis 1945 » - Histoire-Géographie, Nathan Technique, 2000

Répondez aux questions suivantes :
(Vos réponses doivent être rédigées)

1. Donnez un titre à ce texte.

Les transformations de la cellule familiale.

2. Chercher la définition du verbe « s'émanciper » et les mots de même famille. : Rendre libre, affranchir d'une autorité. Synonyme affranchir
Relevez les dates clés et associez-les à un événement.

S'émanciper : s'affranchir d'une tutelle, d'une sujétion, de servitudes.

Familier : prendre des libertés, rompre avec les contraintes morales et sociales.

Affranchir : rendre civilement libre (un esclave, un serf), libérer

Rendre indépendant, tirer d'une situation d'asservissement

Affranchir d'une autorité : délivrer, émanciper.

Source : Grand Robert

3. Quelles sont les inégalités évoquées dans le texte entre les femmes et les hommes ?

La femme ne peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari.

L'autorité parentale est exercée par le père.

B/
Remplissez maintenant ce tableau

	Vrai	Faux
1. En 2000, les mariages sont plus tardifs mais plus fréquents qu'autrefois.		X
2. Les jeunes quittent de plus en plus tôt le foyer parental.		X
3. Après 1960, les femmes ont le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari.	X	
4. De nos jours, 38% des naissances ont lieu hors mariage contre 25% en 1980.		X

Activité 3 [A3] : identifier les événements clés des droits des femmes en France

Exercice 1 [E1] : Lire des données et rechercher des informations à l'aide d'une encyclopédie ou d'un site Internet

À LA CONQUÊTE DES DROITS DES FEMMES EN FRANCE...

Voici 5 événements clés, datez-les à l'aide d'un support de votre choix en remplissant le tableau ci-dessous.

EVENEMENTS CLEFS	DATE	SOURCE (nom du support, date de publication ou d'édition)
1. La déclaration Universelle des Droits de l'Homme instaure le suffrage universel pour les hommes uniquement	1793	www.insee.fr/
2. Les femmes obtiennent le droit de vote	21 AVRIL 1944	www.herodote.net
3. L'avortement est considéré comme un crime	1889	www.genreenaction.net/
4. Les femmes peuvent disposer librement de leurs salaires	8 MARS 1907	8mars.online.fr
5. L'école devient aussi obligatoire pour les filles	28 MARS 1882	www.assemblee-nationale.fr/

Explication des termes : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, suffrage universel...en groupe.

Suffrage universel : acte par lequel on déclare sa volonté, son opinion dans un choix, une délibération, une désignation.

Suffrage dans lequel l'électorat n'est pas restreint par des conditions de fortune, de capacité, d'hérédité mais qui peut comporter des exclusions (d'âge, de sexe, d'indignité).

Déclaration universelle des droits de l'homme : document qui énonce les droits et les libertés reconnues aux citoyens.

Source : *Grand Robert*

Exercice 2 [E2] : Placer des données sur une frise chronologique

Qu'est-ce qu'une frise chronologique ?

A/

Cherchez le mot dans un dictionnaire ou un support de votre choix (citez votre source) :

Définition :

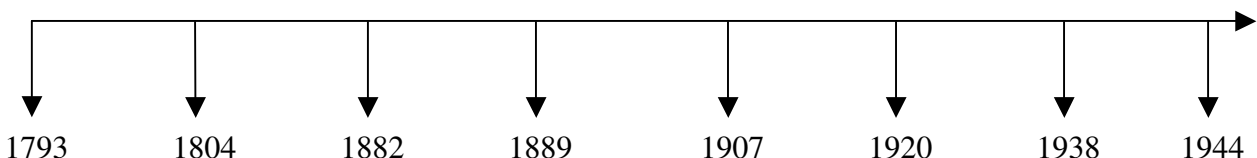
Une frise chronologique ou ligne du temps est une représentation linéaire qui associe des événements à leurs positions dans le temps le long d'une échelle graduée. Elle permet de montrer l'ordre chronologique dans lequel se sont déroulés les événements liés par le sujet.

Source :

Wikipedia.org

B/

Reprenez les 8 événements clés de l'exercice 1 et placez-les sur la frise chronologique ci-dessous :



Extension possible :

Continuer la frise en insérant cinq grandes avancées en faveur de l'égalité hommes/femmes entre 1944 et 2009 par sous-groupes.

1944 : les femmes obtiennent le droit de vote

1946 : Principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le préambule de la Constitution,

1965 : Le mari ne peut plus s'opposer à l'exercice d'une activité professionnelle par sa femme.

1967 : Loi Neuwirth autorise la contraception

1970 : loi relative à l'autorité parentale conjointe : le père n'est plus le chef de famille

1972 : Loi sur l'égalité des salaires

1975 : Légalisation de l'avortement

1980 Interdiction de licencier une femme enceinte

1983 Loi sur l'égalité professionnelle,

1984 Reconnaissance de l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux

1991 Le harcèlement sexuel est un délit réprimé par la loi,

1999 Réforme de la constitution portant égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives,

2001 : Loi sur l'égalité professionnelle du 9 mai

2006 Loi sur l'égalité salariale du 23 mars

Activité 4 [A4] : Comparer des données sur l'égalité des droits des femmes et des hommes entre les pays de l'UE

Exercice 1 [E1] : Renseigner un tableau

En sous groupe.

A/

Constituez 3 ou 4 sous-groupes.

Chaque sous-groupe reporte ses données dans le tableau suivant :

Sources et pays choisis : commission européenne

G1 :

G2 :

G3 :

G4 :

PAYS DE L'UE	DROIT DE VOTE	EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	AUTORISATION DE LA CONTRACEPTION	SALAIRE FEMME < SALAIRE HOMME (en pourcentage)
1. ALLEMAGNE	1918	1896	1976	23%
2. AUTRICHE	1919		1975	21%
3. BELGIQUE	1948	1900	1967	9.1%
4. BULGARIE	1947			12.7%
5. CHYPRE	1960			23.1%
6. DANEMARK	1915	1915	1973	15.5%
7. ESPAGNE	1931	1993	1964	17.6%%
8. ESTONIE	1918		1964	30.3%
9. FINLANDE	1906		1967	20%
10. FRANCE	1944	1965	1967	15.8%
11. GRECE	1952			20.7%
12. HONGRIE	1918		1987	16.3%
13. IRLANDE	1928		1984	17.1%
14. ITALIE	1945		1978	16.9%
15. LETTONIE	1918			15.4%
16. LITUANIE	1918			20%
17. LUXEMBOURG	1919		1978	10%
18. MALTE	1947			5.2%

19. PAYS-BAS	1919		1978	23.6%
20. POLOGNE	1918			7.5%
21. PORTUGAL	1976		1984	8.3%
22. REPUBLIQUE TCHEQUE	1920		1964	23.6%
23. ROUMANIE	1929	1966	1989	12.7%
24. ROYAUME-UNI	1928		1960	21.1%
25. SLOVAQUIE	1920			23.6%
26. SLOVENIE	1945			8.3%
27. SUEDE	1919		1970	17.9%

Le tableau n'a pu être renseigné dans son intégralité.

B/

Chaque groupe présente ses résultats et complète son tableau avec les informations données par les autres groupes.

Exercice 2 [E2] : Susciter une réflexion sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes

En grand groupe

- Quel est le premier pays à avoir donné le droit de vote aux femmes ? **la Finlande**
- Quel est le premier pays à avoir autorisé l'avortement ? **le Danemark**
- Quel(s) pays n'a (ont) pas encore autorisé l'avortement ? **Malte, la Pologne, l'Irlande, Chypre.**
- Que pensez-vous des résultats du tableau de l'exercice 1 [E2] ?